



COMMUNIQUE DE PRESSE

PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU CLUB DE PARIS

Le rapport annuel 2018 du Club de Paris est maintenant disponible sur le site internet du Club de Paris.

2018 a été une année de renforcement de la coopération entre toutes les parties prenantes. Le Club de Paris a ainsi approfondi ses relations de travail avec les créanciers non-membres du Club de Paris et développé le dialogue entre prêteurs et emprunteurs lors des conférences organisées sous l'égide du Forum de Paris.

En 2018, l'activité du Forum de Paris a continué de se diversifier. En plus de la conférence annuelle qui a réuni des représentants de plus de quarante pays prêteurs et emprunteurs en juin, une deuxième conférence régionale du Forum de Paris a été organisée à Saint-Christophe-et-Niévès en avril sur le thème de la résilience financière et la gestion de la dette. Un atelier portant sur les coûts et les opportunités de la dette collatéralisée a également été organisé en octobre en marge des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI. Ces événements ont confirmé le caractère unique du Forum de Paris dans son rôle de partage d'information et d'expériences sur les questions relatives à la dette souveraine.

Notes de contexte

1. Le Club de Paris s'est réuni pour la première fois en 1956. Il s'agit d'un groupe informel de gouvernements créanciers dont le rôle principal est d'assurer la coordination des créanciers publics lors des restructurations de dette.

2. Les membres du Club de Paris sont les suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Corée, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Irlande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

3. La publication d'un rapport annuel, depuis 2008, témoigne de l'engagement des créanciers du Club de Paris à contribuer à une plus grande transparence du travail et du fonctionnement du Club de Paris.

4. Le rapport annuel 2018 du Club de Paris comprend les quatre grands chapitres suivants :

-- un chapitre sur le rôle majeur du Club de Paris dans l'architecture financière internationale en matière de dette souveraine,

-- un chapitre sur les défis à venir, s'agissant des coûts et opportunités de la dette souveraine collatéralisée,

-- un chapitre sur l'engagement du Club de Paris avec le secteur privé dans la promotion d'une plus grande transparence et viabilité de la dette,

-- un chapitre sur les instruments de dette contingents pour accroître la résilience des pays emprunteurs aux chocs externes.

A ces quatre grandes parties, s'ajoutent une présentation du rôle du Club de Paris ainsi que de l'encours du Club de Paris sur les pays emprunteurs.